



Fonds national des réparations des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité

Le Directeur Général

Réf.: FONAREVIDGA/KNINGCI CAB/PARIOS5 103/25

Kinshasa, le 1 3 MAR 2025

## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation des études sur les projets d'investissement du FONAREV

## AMI N°06-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/03-2025

Source de financement : Sur fonds propres

Date de publication : 14 mars 2025

Date de remise offres : 28 mars 2025

- Le présent avis public à manifestation d'intérêts fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Fonds National des Réparations des Victimes de Violences Sexuelles liées aux Conflits et des Victimes des Crimes contre la Paix et la Sécurité de l'Humanité, FONAREV en sigle, approuvé par la DGCMP en date du 17/02/2025 et paru sur les sites web à accès libre www.armp-rdc.cd et www.fonarev.cd.
- 2. Le FONAREV a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo des fonds à coupler avec les ressources légalement lui allouées, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de recrutement d'un consultant pour la réalisation des études sur les projets d'investissement du FONAREV.
- 3. L'objectif principal de la mission est d'évaluer les opportunités d'investissements à mettre en place par le FONAREV, fournir des analyses approfondies sur la rentabilité, les risques et la viabilité du portefeuille d'investissement et mettre en place un cadre de gestion des risques conforme à la politique d'investissement du FONAREV.
- 4. Profil du Candidat : compte tenu de la nature de la mission, le consultant devra répondre au profil suivant :
  - Disposer d'un diplôme universitaire (min Bac +5) en finance, économie, gestion, ingénierie financière avec au moins une spécialisation en gestion de projets ou en gestion du portefeuille



## d'investissement.

- Avoir une expérience avérée d'au moins sept (7) ans dans l'analyse financière et l'évaluation de projets d'investissement, de préférence dans le secteur public ou dans un contexte similaire à celui du FONAREV avec des références documentées.
- Avoir une expérience avérée dans la gestion actif et passif des institutions financières.
- Avoir une expérience en gestion de projets d'investissement à impact social.
- Maitriser les normes prudentielles Bale III et les différentes instructions Banque Centrale relatives à la gestion des valeurs du Trésor, gestion des comptes-titres, aux activités de conseil en investissement, etc.
- Maîtriser les réglementations nationales et internationales en matière des investissements.
- Avoir une connaissance approfondie des marchés financiers et des outils d'analyse économique et financière appliqués aux fonds d'investissement.
- Avoir la capacité à produire des rapports analytiques et des recommandations stratégiques adaptées au contexte de la RDC.
- Avoir la capacité de former et transmettre ses connaissances.
- Avoir la capacité à communiquer efficacement et à animer des réunions de travail.
- Démontrer une rigueur, le sens de l'analyse et de synthèse ainsi qu'un esprit d'initiative et d'autonomie.
- Maîtriser des logiciels d'analyse financière et de modélisation (Excel, logiciels spécialisés de gestion de portefeuille, etc.).
- 5. Conditions à remplir et constitution du dossier : La candidature doit comprendre les documents suivants :
  - Une photocopie certifiée du ou des diplômes requis ;
  - Une photocopie de la carte d'identité nationale ou équivalent ;
  - Un curriculum vitae détaillé :
  - Une lettre de motivation (2 pages maximum);
  - Une note méthodologique détaillée expliquant l'approche de la mission et une proposition de planning détaillé;
  - Des références de projets antérieurs similaires.
- 6. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des consultants individuels par comparaison des qualifications des candidats en accord avec les procédures définies dans la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics et ses mesures d'application. Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêts en vue de la constitution d'une liste restreinte. A ce stade de la procédure, seules les qualifications et les expériences des candidats seront évaluées.
- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et aussi des informations supplémentaires tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 10 heures 00 à 15 heures 00 (heure de Kinshasa) au plus tard le jeudi 27 mars 2025.
- 8. Les manifestations d'Intérêt devront être soumises en Français au plus tard le vendredi 28 mars 2025 à 14 heures 00 (heure de Kinshasa), sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), portant la mention : « AMI N°06-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/03-2025 -



Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études sur les projets d'investissement du FONAREV ».

9. L'ouverture publique des dossiers de manifestations d'intérêt déposés aura lieu le vendredi 28 mars 2025 à 14 heures 30 (heure de Kinshasa) à l'adresse indiquée ci-dessous en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent.

**FONAREV** 

Immeuble la Référence, 1<sup>er</sup> étage, salle de réunion du FONAREV, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa

Tél: (+243) 97 544 68 38

Pour le Directeur Général en mission, NGUNGA MAKIEDI Kevin

Directeur Général Adjoint